

CODE

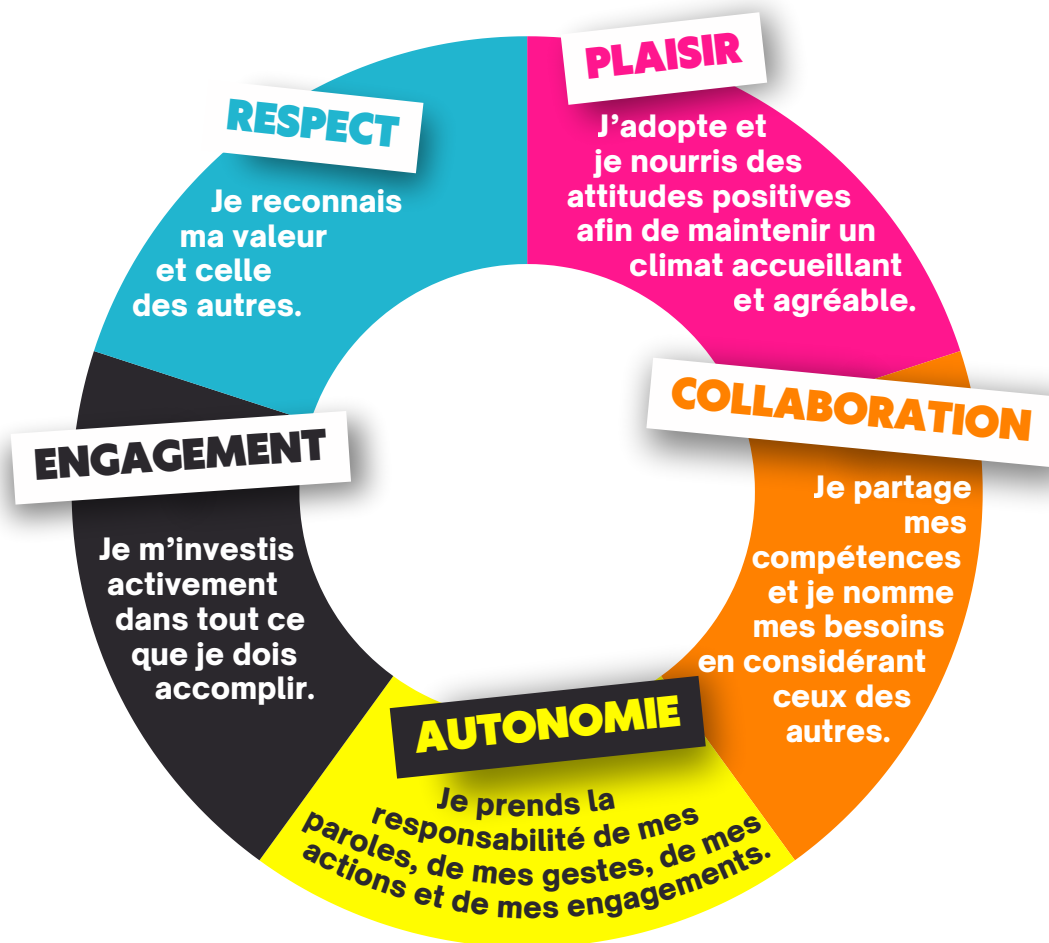
DE VIE



À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE NOTRE ÉCOLE

Il est important de développer et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement harmonieux et sécuritaire.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite et le bien-être des élèves !



Nous vous remercions de votre collaboration !
L'équipe école.

Règles de vie et de conduite

Nous demandons **LA COLLABORATION DE TOUS** pour les éléments suivants :

LES HEURES D'ARRIVÉES ET DE DÉPART SONT RESPECTÉES

MATIN

La surveillance débute dans la cour à **8h**, aucun élève ne peut être dans la cour avant cette heure. Afin de favoriser l'autonomie, les élèves entrent seuls dans la cour. À partir de **8h30**, les élèves du primaire entrent dans l'école. Ceux du préscolaire entrent à **8h55**.

MIDI

Les élèves qui dînent à la maison peuvent revenir dans la cour à partir de **13h10**. Des frais seront exigés pour ceux qui dînent occasionnellement à l'école.

Pour faciliter la gestion lors du dîner :

- Bien identifier les contenants (plats et couvercles) ;
- Fournir tout ce qui est requis pour dîner (ex. ustensiles, débarbouillette) ;
- Aviser par courriel si l'élève doit dîner à l'extérieur. Une fois à l'extérieur, l'école n'est plus responsable des élèves.
- Le mercredi midi, les élèves qui partent avant le dîner doivent quitter pour 12h20. Les parents doivent venir attendre leurs enfants devant l'école.

À LA FIN DES CLASSES

Pour le préscolaire, la journée se termine à **15h18** et une surveillance est assurée jusqu'à **15h50**.

Pour les élèves du primaire, **la journée se termine à 15h48**. Les élèves doivent attendre le signal de départ de la surveillante à l'intérieur de la cour d'école.

Si vous souhaitez que votre enfant quitte avec un autre adulte que vous, vous devez aviser l'enseignant(e) et la technicienne par courriel le plus tôt possible. Si nous ne recevons aucun message de votre part, nous respecterons l'horaire du départ habituel. Cela permet au personnel d'assurer la sécurité de tous.

RESPECT

- Je me comporte de façon sécuritaire.
- Je porte des vêtements et des accessoires conformes et adaptés à la température et aux activités.
- Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté par l'école.
- Je respecte les autres et j'agis avec gentillesse.
- Je vouvoie les adultes de l'école.

PLAISIR

- J'ai une attitude positive.
- Je participe avec entrain.
- Je fais de bons choix.

COLLABORATION

- J'utilise les stratégies apprises pour régler mes conflits.
- Je suis à l'écoute des autres.
- Je participe activement aux activités, au meilleur de mes capacités.
- Je propose mon aide et je partage mes connaissances.
- Je collabore avec tous les membres de la communauté de l'école.

AUTONOMIE

- J'effectue le travail demandé dans les délais.
- Je me fixe des défis selon mes capacités.
- Je suis capable de m'autoévaluer.
- Je demande de l'aide au besoin.

ENGAGEMENT

- Je suis ponctuel : j'arrive et je quitte à l'heure.
- J'ai tout mon matériel pour travailler.
- Je suis responsable de mes paroles et de mes actes.
- J'utilise les stratégies apprises pour m'aider à persévérer.
- Je respecte mes engagements et j'assume mes responsabilités.

Gestion des absences

ABSENCES ET RETARDS

Les absences et les retards doivent être motivés sur **Clic École**.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/clic-ecole>

AUTRES MODIFICATIONS

(diner, permission, rendez-vous, etc.) :

Pour les absences de plus de deux jours, les rendez-vous, les changements de départ, envoyez un courriel (*voir la feuille des communications*) à l'enseignante et à la technicienne.



MATRICE COMPORTEMENTALE

MILIEUX / CONTEXTES / À L'EXTÉRIEUR DE LA CLASSE

DÉPLACEMENTS

Je circule à droite.

Je respecte les affiches et les projets sur les murs.

Je marche calmement et de façon sécuritaire.

Je parle à voix basse.
J'évite de dépasser.

Je regarde devant moi.

Je me déplace sans perdre de temps.

AUTOBUS STATIONNEMENT

Je respecte les consignes du surveillant.

Je surveille l'arrivée de mon autobus.

J'attends que les roues de l'autobus arrêtent avant d'avancer.

Je respecte les consignes du chauffeur.

J'apporte seulement le matériel autorisé dans l'autobus.

Je m'engage à utiliser le trottoir pour me déplacer

J'avertis la surveillante quand je quitte avec mon parent lorsque la récréation est terminée

Je m'engage à partir à la fin de la récréation seulement.

SALLE À DINER

Je respecte les consignes des surveillants.

Je m'engage à me laver les mains avant de manger.

J'utilise le micro-ondes correctement.

J'ai mes ustensiles pour manger.

Je reste assis pour manger

J'aide les autres à ouvrir leurs plats si besoin.

Je parle à voix basse aux amis autour de moi.

Je respecte la boîte à lunch des autres.

J'attends d'avoir terminé ma bouchée avant de parler.

Je m'occupe de ma nourriture.

Je respecte le temps alloué pour manger.

Je m'occupe calmement quand j'ai fini de manger.

Je lave ma place après avoir mangé.

J'accomplis les tâches qui me sont attribuées.

MATRICE COMPORTEMENTALE

MILIEUX / CONTEXTES / À L'EXTÉRIEUR DE LA CLASSE

RÉCRÉATION

Je suis responsable et respectueux du matériel utilisé.

Je règle mes conflits positivement et au besoin, avec l'aide des surveillants sur la cour.

J'inclus les autres dans mes jeux.

J'utilise un langage respectueux et adapté à l'école.

CASIERS VESTIAIRES

Je respecte mon partenaire et mes voisins de casier.

J'attends que mon coéquipier ait fini pour fermer la porte.

Je m'éloigne du casier pour m'habiller.

Je chuchote dans la grande salle.

J'aide les élèves qui en ont besoin.

Je garde mon casier propre et en ordre.

Je dépose mon sac et ma boîte à lunch à l'endroit désigné.

Je m'habille et me déshabille rapidement pour arriver à l'heure aux récréations et en classe.

J'essaie de m'habiller seul avant de demander de l'aide.

TOILETTES

Je respecte l'intimité des autres et la mienne.

Je fais mes besoins (pipi et caca) dans la toilette.

Je dépose mon papier hygiénique dans la toilette.

Je tire la chasse d'eau quand j'ai terminé.

Je lave mes mains avec du savon.

Je prends la quantité suffisante de savon et de papier pour m'essuyer les mains.

Je dépose le papier brun dans le bac de recyclage.

J'attends patiemment mon tour.

Je m'engage à utiliser la porte pour entrer ou sortir des toilettes.

Je laisse la cabine débarrée après mon passage.

Je garde la salle de bain propre.

J'avertis un adulte lorsqu'il y a un dégât dans la salle de bain.

Je vais chercher un adulte si un élève a besoin d'aide.

Écarts de conduite

Si l'élève choisit de ne pas respecter les règles, il accepte d'assumer ses choix et les conséquences qui seront déterminées selon la gravité et la fréquence des comportements.

Les conséquences seront le plus possible étroitement liées aux comportements indésirables et tiendront compte de l'âge des élèves impliqués ainsi que du contexte.

En cas d'écarts de conduite, l'élève sera rencontré par un intervenant ou par la direction d'école. Un arrêt d'agir à l'interne ou à l'externe pourrait être appliqué.

Les parents seront informés par téléphone ou par courriel selon la situation.

ÉCART DE CONDUITE MINEUR

C'est un comportement de l'élève qui :

Ne nuit pas au bon fonctionnement de l'ensemble de la classe, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

ÉCART DE CONDUITE MAJEUR

C'est un comportement de l'élève qui :

- Constitue une atteinte grave au bien-être physique ou psychologique d'une personne.
- Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, vol, fugue, etc.) ;
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré les interventions réalisées.

Exemples d'interventions :

- Avertissement ;
- Modélisation du comportement attendu ;
- Geste de réparation ;
- Retrait de privilège ;
- Retrait du service du diner ;
- Perte de récréation ;
- Appel aux parents en présence ou non de l'élève ;
- Retrait de la classe ;
- Retrait du service de garde ;
- Reprise de temps ;
- Fiche de réflexion ;
- Feuille de route ;
- Rencontre avec un intervenant ou la direction accompagnée ou non des parents ;
- Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol ;
- Suspension ou arrêt d'agir à l'interne ou à l'externe ;
- Réintégration (avec les parents, déplacement supervisé, retour progressif) ;
- Soutien individuel à fréquence rapprochée ;
- Références aux ressources professionnelles de l'école et de la communauté ;
- Autres.

Protocole en cas d'intimidation

NIVEAU 1

- Entente verbale;
- Informer le professeur;
- Appel aux parents.

Discussion entre :

- L'élève intimidateur;
- L'intervenant(e) de l'école;
- Le professeur de l'élève.

NIVEAU 2

- Réflexion écrite;
- Informer le professeur et la direction;
- Appel aux parents.

Discussion entre :

- L'élève intimidateur;
- L'intervenant(e) de l'école;
- Le professeur de l'élève;
- La direction de l'école.

Réflexion écrite signée par les parents.

NIVEAU 3

- Suspension au local de l'intervenante;
- Réflexion écrite sur les conséquences de l'intimidation chez les victimes;
- Informer le professeur et la direction;
- Appel aux parents.

Discussion entre :

- L'élève intimidateur;
- L'intervenant(e) de l'école;
- Le professeur de l'élève;
- La direction de l'école.

Suivi avec l'intervenante de l'école

- Réflexion signée par les parents;
- Présentation de la réflexion devant la direction, l'intervenant(e) et les parents.

Protocole en cas d'intimidation

NIVEAU 4

- Suspension externe;
- Recherche sur l'intimidation;
- Informer les parents, le professeur, la direction et l'intervenant de l'école
- Contrat d'engagement à signer.

Discussion entre :

- L'élève intimidateur;
- L'intervenant(e) de l'école;
- Le professeur de l'élève;
- La direction de l'école;
- Les parents.

* Contrat d'engagement à signer pour réintégration à l'école.

NIVEAU 5

- Suspension externe indéfinie;
- Rencontre entre l'élève intimidateur et un(e) policier(ère).

Contrat d'engagement légal à signer.



4 CRITÈRES POUR DÉFINIR L'INTIMIDATION

- 1 Rapport de force;
- 2 Répétitif;
- 3 Intention de faire du tort ou non;
- 4 Sentiment de détresse chez la victime.

IMPLICATION

- J'arrive à l'heure convenue lors de ma présence à l'école.
- J'utilise un langage adéquat en tout temps et avec tous.
- Je respecte les 12 heures d'implication trimestrielle.
- Il est de votre responsabilité de faire parvenir vos heures d'implication (document Form) dans les délais accordés.

RESPECT

- J'honore mes engagements.
- J'utilise un timbre de voix convenable.

PÉDAGOGIE

- Je me réfère à l'enseignante lorsque j'ai des questionnements au niveau des apprentissages quand j'aide un élève.

AUTONOMIE

- J'accompagne l'enfant à faire le travail par lui-même.
- Je m'assure que le volume de mon téléphone est fermé.

ENGAGEMENT

- Je m'assure de maintenir un climat calme et propice aux apprentissages.
- Je viens en aide à tous les élèves de l'école.
- Je me réfère au personnel en cas d'écart de conduite.

Code de civilité

Au Centre de services scolaire Harricana et à l'école, nous n'acceptons pas les manques de :

- Respect;
- Collaboration;
- Politesse et courtoisie;
- Intégrité.

Le langage abusif, les gestes et les actions visant à dénigrer ou à blesser une autre personne ne sont pas tolérés, que ce soit de façon verbale, écrite ou sur les réseaux sociaux.

La responsabilité de chacun consiste à :

- Utiliser un langage courtois, tempéré et adapté;
- Collaborer adéquatement;
- Fournir les informations requises;
- Faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres;
- Respecter la confidentialité des informations;
- Respecter les différences.



Politique sur la civilité accessible au
<https://www.cssh.gouv.qc.ca/politiques-et-reglements/>

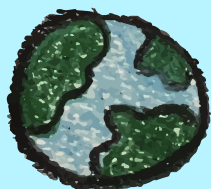


Cette procédure s'adresse à toutes les personnes en lien avec l'école, soit les élèves, les parents, le personnel de l'école ou tout autre partenaire.

Politique d'implication parentale à l'école alternative Harricana



Cette politique vise à clarifier les règles liées à l'implication des familles à la vie de l'école. Considérant que c'est un privilège de faire partie de l'école alternative Harricana et que ce privilège est limité à quelques familles, cela permet de s'assurer que chaque famille respecte son engagement en lien avec l'implication et son adhésion aux valeurs de l'école.

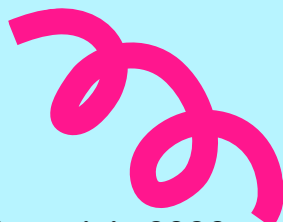


Définition de mention « verte » :

- Famille qui a accompli les quatre (4) heures d'implication mensuelle requises dont au moins une (1) en coéducation et qui les a transmises par le formulaire conçu à cet effet dans le délai établi. Les heures sont calculées sur une moyenne de 3 mois pour permettre de la flexibilité. Les heures doivent être transmises de façon trimestrielle, soit au 1^{er} janvier, au 1^{er} avril et au 23 juin de chaque année.

Définition de mention « rouge » :

- Lorsqu'une famille n'effectue aucune heure durant un trimestre donné, elle obtient deux mentions « rouges ».
- Une famille n'ayant pas complété les douze (12) heures trimestrielles, dont 3 heures de coéducation requises, obtiennent une mention « rouge » pour le trimestre en question.
- Une famille qui ne transmet pas ses heures d'implication dans le délai établi par le comité obtient également une mention « rouge ».



Politique d'implication parentale à l'école alternative Harricana

Procédurier concernant l'obtention de mention(s) « rouge(s) » :

- **1^{er} rouge** : L'apparitrice appellera la ou les famille(s) concernée(s) afin de cerner le problème et voir les solutions possibles pour sa participation.
- **2^e rouge** : La direction contactera la famille concernée afin de connaître les raisons expliquant le manque d'implication. La direction jugera des actions à entreprendre par la famille pour corriger la situation. Elles devront convenir d'un plan d'action à respecter pour le reste de l'année.



L'intention est d'aider une famille lorsqu'elle a de la difficulté à s'impliquer, en lui donnant du soutien ou de l'accompagnement pour son implication.

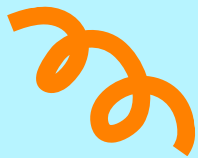
Le cumul des mentions « rouges » trimestrielles est comptabilisé par année scolaire, soit de septembre à juin. Il est important de garder en tête qu'il est de votre responsabilité de faire parvenir vos heures d'implication dans les délais accordés. Le comité travaille fort pour vous aider et reste disponible en tout temps pour vous faire des suggestions et répondre à vos questions. Faisons tous de notre mieux, soyons proactifs et ainsi permettons à tous de se concentrer sur le plus important, l'éducation de nos enfants !

*** Le traitement des situations particulières se fera selon le bon jugement de la direction. ***

Actions possibles :



- Parrainage (soit avec un membre du comité coéducation ou toute autre personne pouvant servir de mentor)
- Proposition d'idées de différentes activités
- Faire un rappel d'entrer ses heures dans le Forms





**Découpez et
signez le recto
et le verso
de la
prochaine page.**





SIGNATURES

ÉLÈVE

J'ai pris connaissance du code de vie et de la matrice comportementale et je m'engage à respecter les règles afin de favoriser ma réussite et le bien-être de tous.

Signature de l'élève

PARENT OU TUTEUR

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles durant toute l'année scolaire.

Signature d'un parent ou tuteur

Date

Signature d'un parent ou tuteur

Date

Contrat d'engagement des parents

Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.

Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.

☐ J'accepte de m'engager à contribuer à la vie de l'école selon les modalités établies :

- En participant à toutes les rencontres obligatoires telles que : l'assemblée générale en septembre et juin;
- En m'impliquant activement à remplir les 4 heures par famille par mois, dont une heure obligatoire en coéducation;
- En respectant le projet éducatif de l'école.

Je suis conscient que si je ne respecte pas les heures d'implication de parents, le personnel de l'école communiquera avec moi afin de me soutenir en me proposant des solutions.

Nom de l'élève : _____

Signature d'un parent ou tuteur

Date

Signature d'un parent ou tuteur

Date

MISSION

**Chaque élève est unique,
soutenons-le vers sa réussite !**

VISION

**Une communauté éducative,
engagée et créative
où les élèves se réalisent !**



**Votre engagement est
précieux et reconnu.**

Merci !





En cas d'insatisfaction au regard des services scolaires que votre enfant a reçu, qu'il reçoit, qu'il aurait dû recevoir ou qu'il requiert, vous pouvez formuler une plainte selon une procédure comportant au plus trois étapes. Pour accéder à cette procédure, utilisez le code QR ci-dessous.

